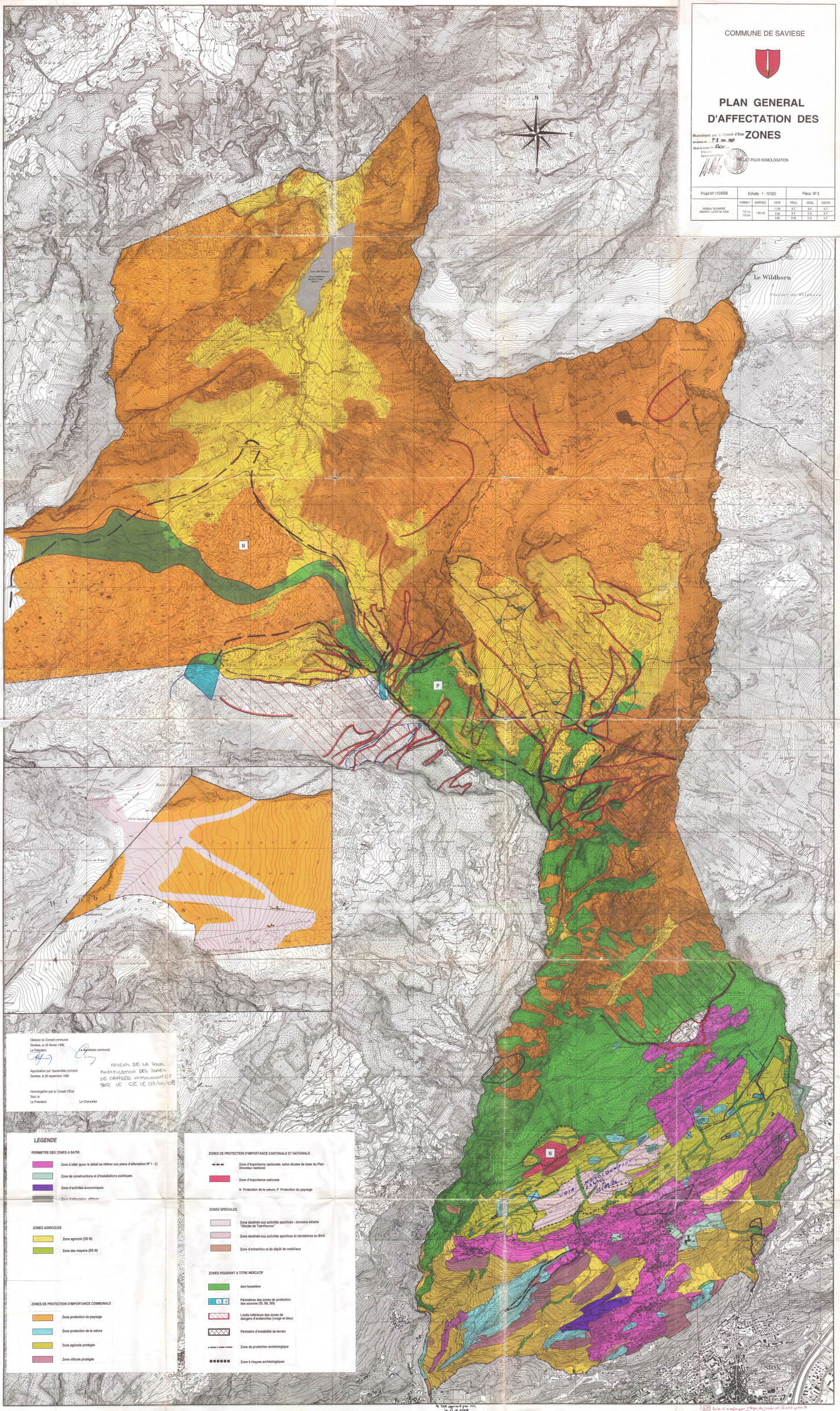
COMMUNE DE SAVIESE
PLAN GENERAL D'AFFECTATION DES ZONES
Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 2 JUIN 1997
Ch. du cons. Tr. Alor
L'adjoint
Le secrétaire
PROJET POUR HOMOLOGATION
Projet N° 1704008
Echelle 1 : 10'000
Pièce N° 3
BUREAU TECHNIQUE WAGEN - LUYET SA, SION
FORMAT 150 cm 170 cm
SURFACE 1.84 m2
DATE 11.00 8.96 8.96
PROJ. A.T. A.T. A.T.
DESS. S.F. C.S. C.S.
CONTR. A.T. A.T. A.T.
N
P
Le Wildhorn
Décision du Conseil communal
Savièse, le 23 février 1996
Le Président
Le secrétaire communal
Approbation par l'assemblée primaire
Savièse, le 26 septembre 1996
Homologation par le Conseil d'Etat
Sion, le
Le Président
Le Chancelier
LEGENDE
PERIMETRE DES ZONES A BATIR
Zone à bâtir (pour le détail se référer aux plans d'affectation N° 1 - 2)
Zone de constructions et d'installations publiques
Zone d'activités économiques
ZONES AGRICOLES
Zone agricole (DS III)
Zone des mayens (DS III)
ZONES DE PROTECTION D'IMPORTANCE COMMUNALE
Zone protection du paysage
Zone protection de la nature
Zone agricole protégée
Zone viticole protégée
ZONES DE PROTECTION D'IMPORTANCE CANTONALE ET NATIONALE
Zone d'importance cantonale, selon études de base du Plan Directeur cantonal
Zone d'importance nationale
N Protection de la nature, P Protection du paysage
ZONES SPECIALES
Zone destinée aux activités sportives : domaine skiable "Glacier de Tseuzier"
Zone destinée aux activités sportives et récréatives au Binii
Zone d'extraction et de dépôt de matériaux
ZONES FIGURANT A TITRE INDICATIF
Aire forestière
Périmètres des zones de protection des sources (S1, S2, S3)
Limite intérieure des zones de dangers d'avalanches (rouge et bleu)
Périmètre d'instabilité de terrain
Zone de protection archéologique
Zone à risques archéologiques